

## L'insertion professionnelle des lycéens agricoles moins favorable du fait de la crise économique

Enquête Insertion dans la vie active des élèves des lycées publics et privés de l'enseignement agricole (I<sub>VA</sub>) 2009

emploi formation insertion  
**Franche-Comté**



En 2007-2008, 2 116 jeunes, sous statut scolaire, étaient inscrits en classe terminale d'une formation de l'enseignement agricole franc-comtois. Parmi ces jeunes, 430 diplômés ou non, ont quitté le système scolaire au cours ou à la fin de l'année pour entrer dans la vie active<sup>1</sup> et ont répondu à l'enquête insertion dans la vie active.

Dans un contexte de crise économique, l'obtention d'un diplôme et le niveau de ce diplôme apparaissent plus que jamais comme des vecteurs d'une insertion plus aisée.

Au 1<sup>er</sup> février 2009, 60 % des jeunes actifs occupent un emploi. Pour plus de la moitié d'entre eux, cet emploi peut être qualifié de précaire<sup>2</sup>. Le chômage touche un tiers des jeunes, plus spécifiquement les femmes.

Les résultats de l'enquête Insertion dans la vie active (I<sub>VA</sub>) des élèves issus des lycées publics et privés de l'enseignement agricole ne sont pas comparables à ceux de l'enquête I<sub>VA</sub> des élèves issus des lycées publics et privés, sous et hors contrat avec l'Éducation nationale (Point sur n° 54). Cette enquête ne contient pas de réponses pondérées contrairement à l'enquête I<sub>VA</sub> de l'Éducation nationale.

Les résultats des enquêtes I<sub>VA</sub> ne sont pas comparables à ceux de l'enquête Insertion des apprentis (I<sub>PA</sub>) (Point sur n° 56). L'enquête I<sub>VA</sub> interroge les élèves en dernière année de cursus tandis que l'enquête I<sub>PA</sub> interroge les apprentis quelle que soit l'année de leur cursus.

<sup>1</sup> Voir la note méthodologique en fin de document (champ de l'enquête, hors poursuites études...).

<sup>2</sup> Les contrats précaires regroupent les Cdd, les contrats aidés (CIE, CAE, Contrat de professionnalisation...) et les contrats en intérim.

## Des profils quasi identiques à ceux des sortants en 2006-2007

Les 20-25 ans représentent 80 % des sortants contre 57 % des inscrits et les moins de 20 ans 17 % des sortants contre 39 % des inscrits. Les femmes sont prépondérantes tant parmi les sortants que les jeunes inscrits en classe terminale (57 %).

## Davantage de sortants issus des formations "agriculture, pêche, forêt et espaces verts"

Le niveau d'études des sortants est légèrement plus élevé que celui de l'année précédente : la part des niveaux V diminue de 4 points au profit de celle des niveaux IV et plus. Parmi les sortants, 40 % préparaient un baccalauréat technologique ou professionnel, 28 % un BTS et 26 % un BEPA. Cette répartition est différente de celle des inscrits : 43 % en BEPA, 29 % en baccalauréat technologique ou professionnel et 22 % en BTS. Si la part des inscrits en BEPA est inférieure à celle des sortants, une hypothèse peut être avancée : une large majorité des jeunes en BEPA juge ce diplôme insuffisant en matière d'insertion d'où une poursuite d'études pour disposer au moins du baccalauréat. C'est la raison pour laquelle la part des sortants de BTS ou de baccalauréat est proportionnellement plus importante comparée à la part des jeunes en formation. Ce sont avant tout des femmes qui sortent au niveau CAPA et BEPA mais elles sont également plus nombreuses à être formées à ce niveau.

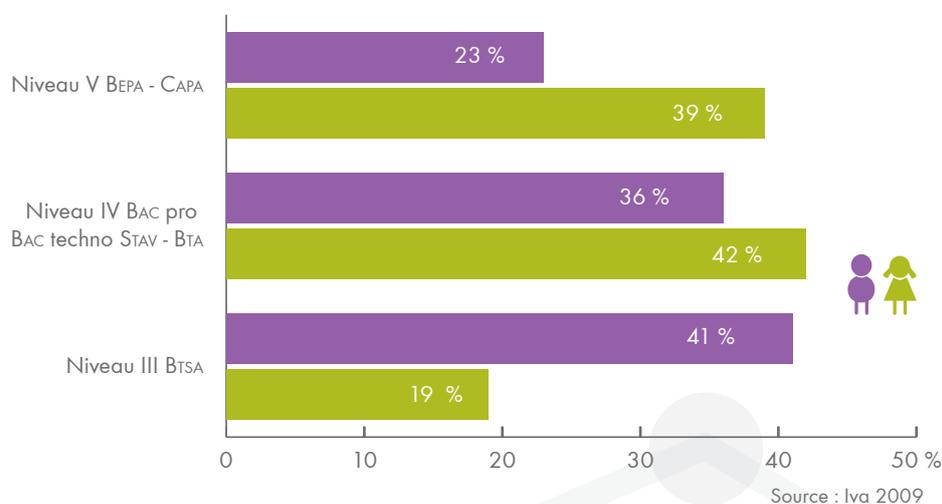
### Répartition des sortants selon le diplôme préparé et part des femmes

	Effectif total	Effectif total %	Part des femmes %
<b>Total général</b>	<b>430</b>	<b>100</b>	<b>57</b>
dont			
BAC professionnel agricole	149	35	62
B TSA	122	28	38
BEPA	111	26	68
CAPA	26	6	73
BAC technologique	20	5	55
BTA	ns <sup>1</sup>	-	-

<sup>1</sup> non significatif

Source : Iva 2009

### Répartition des sortants selon le niveau de formation et le genre



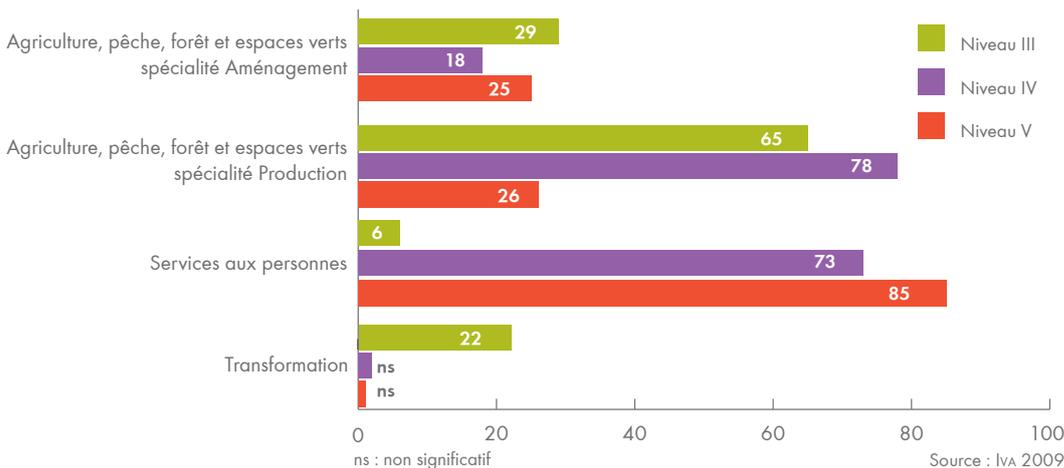
#### NOTE DE LECTURE

Parmi les hommes sortants, 23 % sont de niveau V, 36 % de niveau IV et 41 % de niveau III.

Les sortants de l'enseignement agricole sont issus majoritairement d'une formation relevant de la production (62 %). Cette proportion est quasi identique à celle des inscrits en classe terminale en 2007-2008 (59 %). Des différences existent selon les niveaux : les sortants de niveau V ont majoritairement une formation relevant des "services aux personnes" (62 %). Plus de la moitié de ceux de niveau III ont opté pour une formation "agriculture, pêche, forêt et espaces verts" avec la spécialité "production".

Si l'on compare ces profils à ceux des sortants de l'année 2006-2007, d'importantes différences apparaissent : les jeunes sont plus nombreux à sortir d'une formation "agriculture, pêche, forêt et espaces verts" avec la spécialité "production" (14 points de plus) aux dépens principalement de ceux issus d'une formation en "transformation" (11 points de moins). Les jeunes de niveaux IV sont également plus nombreux à être issus d'une formation "agriculture, pêche, forêt et espaces verts" spécialité "production" (7 points de plus).

#### Effectifs des sortants selon le domaine de spécialité par niveau de diplôme préparé



Globalement 70 % des sortants ont obtenu leur diplôme avant de quitter le système scolaire. Ce sont les jeunes sortis d'un CAPA ou BAC professionnel qui ont les meilleurs taux de réussite aux diplômes (respectivement 77 % et 79 %).

Quel que soit le diplôme préparé, 62 % des femmes sont issues d'une formation spécialisée dans les services alors que 94 % des hommes ont suivi une formation "production" (agriculture, pêche, forêt et espaces verts, transformation). Cette répartition par grande spécialité est proche de celle des sortants de l'année 2006-2007 et de celle des jeunes inscrits en 2007-2008 (la part des hommes inscrits en "production" est cependant un peu plus faible : 88 %).

#### Le taux d'emploi des hommes en forte diminution

Au 1<sup>er</sup> février 2009, 95 % des jeunes sont actifs<sup>3</sup>. Parmi eux 60 % sont en emploi, 33 % recherchent un emploi et 5 % sont stagiaires de la formation professionnelle. La part des jeunes en emploi a chuté de 7 points en un an tandis que celle des jeunes en recherche d'emploi connaît l'évolution inverse. Parmi les jeunes en emploi, 75 % travaillent dans des entreprises privées, 18 % ont intégré la fonction publique, les autres occupent des postes dans des entreprises publiques.

Les hommes s'insèrent plus facilement que les femmes sur le marché du travail : leur taux d'emploi<sup>4</sup> atteint 65 % contre 57 % pour les femmes. Faut-il y voir les effets d'un niveau de diplôme moins élevé ? Si cela est un facteur explicatif il reste que dans ce contexte de crise économique l'écart diminue, les hommes ayant été plus affectés que les femmes. Leur taux d'emploi a chuté de 10 points en un an tandis que celui des femmes s'est réduit de 4 points.

#### 12 % des sortants n'ont pas de diplôme

Parmi les 50 jeunes sans qualification en 2009, 27 ont le Brevet des collèges et 23 n'ont aucun diplôme. Leur taux d'emploi est nettement différent : ceux n'ayant aucun diplôme ont un taux d'emploi de 18 % contre 48 % pour les sortants ayant le Brevet des collèges. Lorsqu'ils ont un emploi (16 jeunes), ces jeunes sans qualification occupent principalement des postes d'employés. Dans 10 cas sur 16, ils ont des contrats précaires.

La formation dans laquelle ils ont échoué était pour les trois quart d'entre eux le BEPA. Les femmes représentant 54 % des sortants, aucun lien n'apparaît avec le genre.

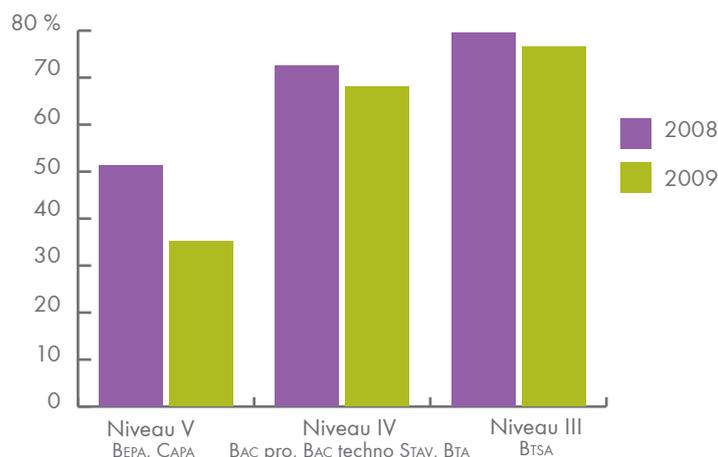
<sup>3</sup> La population active regroupe la population active occupée (appelée aussi "population active ayant un emploi") et les demandeurs d'emploi. 5 % des sortants sont inactifs, soit 20 jeunes.

<sup>4</sup> Taux d'emploi = nombre de jeunes en emploi ÷ (nombre de jeunes en emploi, en stage et sans emploi mais à la recherche d'un emploi).

## Un niveau de diplôme élevé : un rempart face à la crise

Au 1<sup>er</sup> février 2009, si le taux d'emploi des sortants est de 60 %, celui des jeunes de niveau BTSa s'élève à 76 %, il est deux fois plus élevé que celui des jeunes de niveau BEPA - CAPA ou ayant au mieux le diplôme national du Brevet. Comparé à l'année précédente, le taux d'emploi, quel que soit le niveau de formation, a diminué (-7 points). Néanmoins si les niveaux BTSa et BAC ont perdu respectivement 3 et 4 points, la chute observée pour les niveaux BEPA - CAPA atteint 16 points. De ce fait, l'écart entre le taux d'emploi des jeunes de niveau BTSa et celui des jeunes de niveau BEPA - CAPA atteint 41 points en 2009 contre 38 en 2008. Dans un contexte de crise économique, l'insertion des jeunes de niveau BEPA - CAPA, à 7 mois, apparaît donc extrêmement délicate.

### Taux d'emploi des sortants selon le niveau de formation



Sources : Iva 2008 - 2009

Outre le niveau de diplôme, l'obtention du diplôme améliore le taux d'emploi, essentiellement pour les jeunes de niveau IV : 71 % pour les diplômés contre 61 % pour les non diplômés. Les spécialités de formation ont également une influence sur le taux d'emploi. Au 1<sup>er</sup> février 2009, les diplômes de niveau III spécialisés dans les domaines "agriculture, pêche, forêt et espaces verts" et les diplômes de niveau IV relevant des "services aux personnes" permettent aux jeunes de s'insérer plus facilement. À l'inverse, les taux d'emploi sont faibles pour les jeunes de niveau V dans les domaines "agriculture, pêche, forêt et espaces verts" spécialité "production" ou "aménagement".

### Taux d'emploi des sortants selon le domaine et le niveau de formation

Domaines de spécialités	Taux d'emploi en %			
	Tous niveaux confondus	Niveau III BTSa	Niveau IV BAC	Niveau V CAPA, BEPA
Tous domaines confondus	60	77	68	35
Transformation	72	73	ns	ns
Agriculture, pêche, forêt et espaces verts spécialité "aménagement"	55	75	56	32
Agriculture, pêche, forêt et espaces verts spécialité "production"	64	81	64	17
Services aux personnes	57	ns	75	42

ns : non significatif - Source : Iva 2009

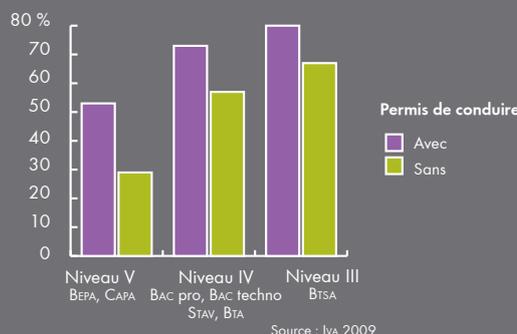
Par rapport à l'année précédente, on constate une forte baisse de l'insertion des jeunes issus de formations spécialisées en "agriculture, pêche, forêt et espaces verts" spécialité "aménagement" ce qui rejoint la tendance nationale. En effet, le taux d'emploi à l'issue de cette formation a baissé de 20 points en un an, en grande partie sous l'effet d'une détérioration de l'insertion des jeunes de faible niveau (moins 45 points pour les niveaux V).

Pour les jeunes issus de formations "agriculture, pêche, forêt et espaces verts" spécialité "production", la baisse a été plus faible (moins 3 points), les niveaux BEPA-CAPA étant néanmoins plus touchés. Les jeunes issus de "services aux personnes" n'ont guère été affectés par la conjoncture, quel que soit le niveau de formation même si le taux d'emploi est supérieur de 33 points pour les jeunes de niveau IV par rapport à ceux de niveau V.

## Le permis de conduire, un élément essentiel en matière d'insertion professionnelle

Le permis de conduire, atout majeur en matière de mobilité, est un facteur essentiel d'insertion professionnelle pour les jeunes. Ce constat est largement conforté par les résultats de l'enquête IVA agriculture. En effet, quel que soit le niveau de formation, les jeunes qui n'ont pas le permis sont moins fréquemment en emploi que les autres. L'inégalité des chances est d'autant plus élevée que les niveaux de formation sont bas. Les écarts de taux d'emploi entre les jeunes n'ayant pas le permis et les autres sont de l'ordre de 14 points pour les niveaux III, et atteignent 29 points pour les jeunes de niveau V.

Taux d'emploi des sortants selon le niveau de formation et le permis de conduire



### Les sortants en emploi travaillent principalement en Franche-Comté

Parmi les 237 jeunes en emploi, 72 % travaillent en Franche-Comté, soit 4 points de plus qu'en 2007. Parmi eux 40 % s'insèrent dans le département du Doubs, 14 % dans le Jura et en Haute-Saône et 4 % dans le Territoire de Belfort. Cette répartition des jeunes en emploi par département est très différente de celle relative à leur lieu de formation. Ceci est lié au fait que parmi ces jeunes se formant en Franche-Comté, 28 % travaillent ensuite hors région (voir "Hypothèses").

Les autres régions attirent 58 jeunes sortants (24 %). Parmi eux, 35 sont en emploi dans les départements limitrophes de la Franche-Comté. Enfin, 8 jeunes occupent un emploi en Suisse. Ces jeunes sont principalement formés dans le Doubs.

Les mobilités observées par niveau de formation montrent que plus le niveau de formation est élevé plus l'insertion hors de Franche-Comté est importante : 35 % pour les niveaux III, 21 % pour les niveaux IV et 12 % pour les niveaux V.

Les jeunes issus des domaines de la production tels que "agriculture, pêche, forêt et espaces verts" et "transformation" sont les plus mobiles. En effet, 47 % s'insèrent en dehors de la région. Ils sont 29 % dans le domaine "agriculture, pêche, forêt et espaces verts" spécialité "production" et 26 % dans "agriculture, pêche, forêt et espaces verts" spécialité "aménagement". Parmi ces trois domaines de spécialité, seuls ceux issus du domaine "agriculture, pêche, forêt et espaces verts" spécialité "production" restent majoritairement dans les départements limitrophes (73 % contre 50 % pour les autres).

### Hypothèses

Si le lieu de formation et le lieu d'insertion dans l'emploi ne sont pas toujours identiques, plusieurs hypothèses<sup>1</sup> peuvent être avancées :

- une partie des jeunes venus se former en Franche-Comté retournent dans leur région d'origine ;
- certaines régions bénéficient d'une attractivité ou image positive qui attire les jeunes en voie d'insertion ;
- les offres de stages des entreprises sont souvent un vecteur de première insertion pour les jeunes. Des offres extra régionales peuvent donc permettre une insertion hors Franche-Comté ;
- les jeunes dont le lieu de résidence est proche des limites administratives de la Franche-Comté ont, pour diverses raisons, parfois plus de facilités à s'insérer sur le territoire voisin.

<sup>1</sup>Ces hypothèses ne sont pas issues de l'enquête IVA mais d'une réflexion conjointe entre Efigip, la DRAAF et THEMA CÉREQ

## Une insertion moins favorable aux femmes

### Plus des trois quarts des femmes sont employées

Au 1<sup>er</sup> février 2009, 60 % des jeunes ayant un emploi sont employés, 17 % manœuvres ou ouvriers spécialisés et 14 % ouvriers qualifiés ou hautement qualifiés. Seuls 5 % sont techniciens ou dessinateurs et moins de 1 % occupent des postes d'agents de maîtrise ou autres. D'importantes disparités apparaissent selon le genre. Elles tiennent notamment à la forte part de femmes dans les formations "services". Ces dernières occupent des postes d'employés dans 81 % des cas contre 36 % pour les hommes. Elles sont plus rarement ouvrières qualifiées ou hautement qualifiées, manœuvres et ouvrières spécialisées : 14 % contre 51 % chez les hommes.

### Davantage de contrats précaires et de temps partiels

Parmi les sortants en emploi, 61 % ont un contrat précaire : 44 % sont en CDD, 7 % en contrat en intérim et 10 % en contrat aidé. Les CDI ne concernent que 34 % des jeunes. Les jeunes issus d'une formation "production" bénéficient plus souvent d'un CDI que leurs homologues issus d'une formation "services" (38 % contre 28 %). Pour ces derniers, la part des CDD est évidemment plus élevée : 52 % contre 39 % pour les jeunes issus de formations "production".

Les effets de la conjoncture apparaissent clairement : en un an, la part des jeunes en CDI a diminué de 4 points, celle des jeunes en contrat d'intérim de 6 points. À l'inverse, la part des jeunes en CDD a augmenté de 10 points et celle des jeunes en contrat aidé de 4 points.

### Répartition des sortants en emploi selon la nature de leur contrat de travail et leur domaine de formation

	Services		Production	
	2008	2009	2008	2009
CDI	33 %	28 %	40 %	38 %
CDD	42 %	52 %	30 %	39 %
Contrat d'intérim	11 %	4 %	7 %	8 %
Contrat aidé	10 %	16 %	15 %	6 %
Autres <sup>1</sup>	4 %	-	8 %	9 %

<sup>1</sup>Autres : Fonctionnaires, indépendants, engagés dans l'armée...

Sources : Iva 2008 -2009

Le temps partiel concerne 3 jeunes sur 10. Cette part a augmenté de 10 points par rapport à l'année précédente pour les femmes principalement : début 2009, 43 % d'entre elles sont concernées (29 points de plus que les hommes). Le temps partiel participerait-il à la moindre diminution du taux d'emploi des femmes ?

Néanmoins, quelle que soit la durée du temps de travail, elles sont embauchées, dans 7 cas sur 10, en contrat précaire (46 % pour les hommes). 55 % des femmes occupent un poste en CDD (25 points de plus que les hommes) et 27 % un poste en CDI (16 points de moins que les hommes).

### Une situation de chômage qui affecte un tiers des jeunes

Parmi les sortants actifs, 33 % déclarent être à la recherche d'un emploi (inscrits ou non à Pôle emploi) soit 7 points de plus qu'en 2008. Cette situation touche 38 % des femmes actives et 30 % des hommes actifs. Les femmes à la recherche d'un emploi ont un niveau de formation légèrement inférieur à celui des hommes : 44 % possèdent un niveau BAC ou plus contre 50 % des hommes.

### Des jeunes satisfaits de leur formation

83 % des jeunes sont satisfaits de leur formation. Ils sont également très satisfaits de leur orientation puisque 78 % déclarent que l'orientation suivie correspond à ce qu'ils voulaient faire et que ce choix était personnel dans 96 % des cas. 73 % des jeunes estiment avoir disposé d'informations suffisantes pour choisir leur orientation et 94 % affirment que leurs stages en entreprise ont été utiles.

## Répartition des demandeurs d'emploi selon le genre et le niveau de formation



Le chômage concerne davantage les jeunes formés dans le domaine des services : 37 % des actifs sortants contre 30 % de ceux issus de "production". Comme en 2008, les jeunes de niveau V (BEPA et CAPA) sont davantage confrontés au chômage que ceux de niveau IV (BAC et BTA) et plus encore que ceux de niveau III (BTSa). De plus, le taux de chômage des jeunes de niveau V a augmenté de 14 points en un an tandis que celui des jeunes de niveau III est resté stable.

### De multiples démarches pour trouver un emploi

Parmi les sortants à la recherche d'un emploi, 80 % sont en contact avec Pôle emploi, 45 % avec une mission locale ou une permanence d'accueil, d'information et d'orientation et 16 % avec un autre organisme. Les jeunes peuvent être en contact avec plusieurs organismes.

Parmi les différentes démarches entreprises par les jeunes pour trouver un emploi, l'inscription à Pôle emploi, l'envoi de candidatures spontanées, la consultation des petites annonces et l'inscription dans une agence d'intérim sont privilégiés. Les démarches peuvent bien sûr se cumuler.

### Nomenclature des spécialités de formation - Nsf

Au sein de la Nsf, le domaine 21 "agriculture, pêche, forêt et espaces verts" se subdivise en 5 groupes :

- 210 - spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture
- 211 - productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures (horticulture, viticulture, arboriculture fruitière...)
- 212 - productions animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux
- 213 - forêt
- 214 - aménagement

Pour des raisons pratiques et en lien avec la DRAAF, les groupes 210, 211 et 212 ont été regroupés dans une catégorie "production" et les groupes 213 et 214 dans une catégorie "aménagement".

## NOTE MÉTHODOLOGIQUE

L'enquête Insertion dans la Vie Active, lancée en début d'année civile 2009, a permis d'interroger les jeunes lycéens sortis des établissements agricoles de Franche-Comté au cours ou à la fin de l'année scolaire précédente (2007-2008) et qui ne poursuivent pas d'études.

L'interrogation de ces jeunes porte sur leur situation vis-à-vis de l'emploi au 1<sup>er</sup> février 2009, année qui suit la fin de leurs études.

Cette enquête interroge tous les élèves issus de classe terminale d'une formation post-bac de lycée ou de second cycle technologique ou professionnel (terminale de CAPA, BEPA, BAC professionnel ou technologique et BTS).

Ainsi, selon ces critères, 884 jeunes ont été interrogés par voie postale en février 2009, les non répondants ayant fait l'objet d'une relance téléphonique en mars 2009. Au total, 586 jeunes ont répondu au questionnaire soit un taux de réponse de 66 %. Parmi eux, 156 se trouvaient en poursuite d'études et ont donc été écartés de l'analyse. Au final, 430 questionnaires ont été exploités.

Les 430 jeunes répondants (n'ayant pas fait l'objet de pondération), issus de classes terminales de post-BAC de lycée ou de formation de second cycle technologique ou professionnel, sont sortis du système scolaire au cours ou à la fin de l'année 2007-2008. Parmi eux on compte un peu plus de filles (245) que de garçons (185).

## PARTENARIAT

Depuis 2008, l'enquête Iva est réalisée dans le cadre d'un partenariat Rectorat, Conseil régional et DRAAF.

L'objectif de ce partenariat permet d'intégrer au dispositif habituel de suivi de l'insertion des jeunes élèves issus des établissements relevant de l'Éducation nationale, les jeunes sous statut scolaire issus des lycées publics et privés de l'enseignement agricole.

Ce partenariat vise également à optimiser le taux de réponse des sortants et à mieux identifier leur devenir par niveau et spécialité de formation.

En ce sens, grâce à son soutien financier, le Conseil régional permet :

- d'enquêter l'ensemble des spécialités de formation, au lieu d'une sur deux,
- de réaliser des relances téléphoniques auprès des jeunes n'ayant pas répondu à la première phase d'enquête postale, en remplacement des relances postales (relances téléphoniques effectuées par un prestataire de services)

Document rédigé par le laboratoire Théma-Céreq.

Cette rédaction a bénéficié des remarques du comité de pilotage composé des services du Conseil régional, du Rectorat, de la DRAAF et d'Efigip.



Outil de diagnostic, de prospective, d'évaluation et d'aide à la décision au service des décideurs publics sur les champs de l'emploi, de la formation, de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, Efigip est un groupement d'intérêt public financé dans le cadre du contrat de projets État-Région 2007-2013.

Le point sur...

Édité pour la Région de Franche-Comté et la Préfecture de région par Efigip.

Directeur de la publication : Philippe Maffre

Responsable de rédaction : Luce Charbonneau

Ce numéro a été imprimé en 600 exemplaires par Imprimerie Simon - Ornans.

### Efigip

Espace Lafayette  
8 rue Alfred de Vigny  
25000 Besançon  
tél 03 81 25 52 25  
fax 03 81 25 52 20  
www.efigip.org  
contact@efigip.org